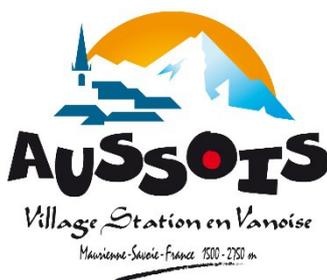


SEJOUR RANDONNÉES PEDESTRES ACTIFS LIBÉRÉS

DU 09 AU 16 SEPTEMBRE 2017

EN SAVOIE (HAUTE-MAURIENNE)



DOSSIER D'INSCRIPTION

SOMMAIRE

Le mot de la Présidente Fédérale

Le mot du Président de l'ASCEE 73

Le plan de situation

Les accès

Le département de la Savoie

Le village d'Aussois

Le centre de vacances « Fleurs et Neige »

Le programme de la semaine

La localisation des randonnées

Le programme des randonnées

La constitution des groupes et organisation

La fiche d'inscription

Le cahier des charges

L'attestation du président de l'ASCE d'origine

Le mot de la Présidente de la FNASCE

**Séjour randonnée des actifs libérés
en Maurienne (73)**

Le séjour randonnée pédestre des actifs libérés organisé par l'ASCEE 73, aura lieu en Savoie, dans la haute vallée de la Maurienne, du 9 au 16 septembre 2017.

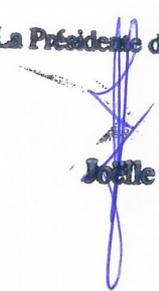
Certes, il faudra fournir quelques efforts à nos courageux retraités, mais les sentiers choisis feront découvrir de merveilleux paysages de montagne, et le dénivelé permettra une mise en jambes très sportive.

Je remercie Thierry Bataille, Président de l'ASCEE 73, ainsi que toute son équipe dynamique et motivée, pour l'organisation de cette semaine riche en découvertes Alpines, qui feront le bonheur des marcheurs inscrits à ce séjour.

Toutes les conditions sont réunies pour offrir des souvenirs inoubliables dans une ambiance très conviviale et festive.

Je souhaite à toutes et tous un très agréable séjour en Savoie, sans toutefois abuser des très bonnes spécialités culinaires régionales !

La Présidente de la FNASCE



Joëlle GAU

Fédération Nationale des Associations Sportives, Culturelles et d'Entraide (FNASCE)

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité
Tour Pascal A – 92055 La Défense cedex

Tél. : 01 40 81 32 88 – Fax : 01 40 81 32 89 – Courriel : fnasce@i-carre.net – Site : www.fnasce.org

Association déclarée, régie par la loi du 1er juillet 1901, agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports.



Association Sportive Culturelle et d'Entraide de l'Etat de la Savoie

l'Adret - 1, rue des Cévennes - B.P. 1106 - 73011 Chambéry cedex - Tél. 04 79 71 73 73 - Télécopie 04 79 71 73 00

LE MOT DU PRÉSIDENT ASCEE 73

Le Comité Directeur de l'ASCEE 73 est heureux de vous accueillir une nouvelle fois en Savoie pour le séjour annuel de « randonnées pédestres » du 9 au 16 septembre 2017. Après 2009 et le Beaufortain, nous vous proposons la Haute-Maurienne et la station village d'Aussois située aux portes du Parc National de la Vanoise.

Vous serez hébergés au village de vacances Fleurs et Neige (groupe Cap France), en pension complète.

L'équipe de l'ASCEE Savoie, soutenue par nos retraités actifs, s'engage à vous accueillir et à vous proposer un séjour le plus agréable possible.

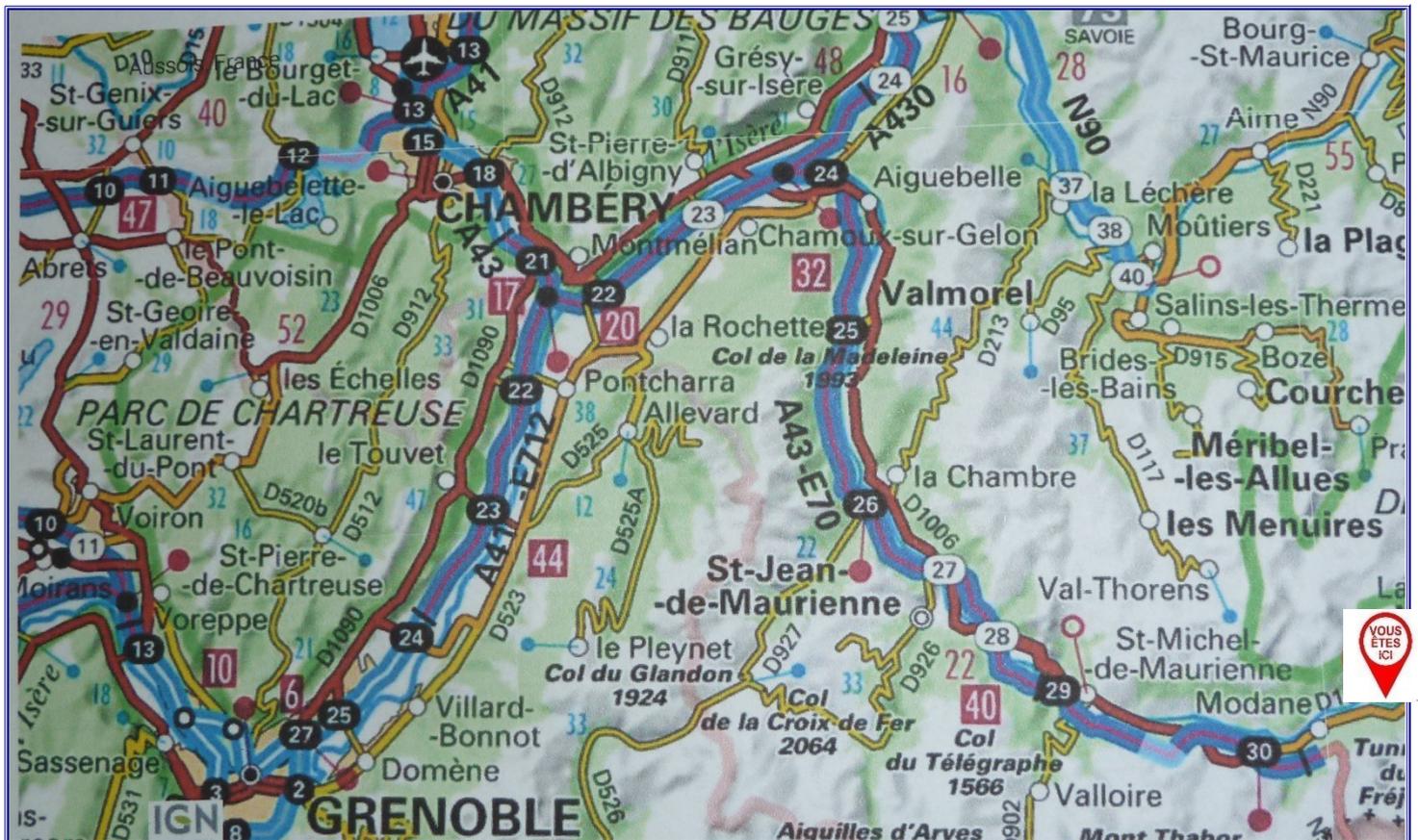
Vous trouverez ci-joint le dossier complet contenant toutes les modalités d'inscription.

Nous vous attendons dans notre département pour découvrir la Haute-Maurienne au fil des randonnées qui vous seront proposées au cours de cette semaine.

Le Président

Thierry BATAILLE

PLAN DE SITUATION



LES ACCES

1- Par avion :

Aussois est à moins de 2 heures de route des aéroports de LYON, GENEVE, CHAMBERY, GRENOBLE.

Chaque samedi navette aéroport/station (Lyon, Chambéry, Grenoble)

Réservation sur : www.altibus.com

2- Par la route :

Avec les autoroutes alpines A43 ou A41 de Genève, Lyon, Valence, sortie N°30 Modane, Haute Maurienne Vanoise.

Aussois est à 7 km de Modane (D215), 107 km de Chambéry, 145 km de Grenoble, 200 km de Genève, 220 km de Lyon.

Pour certains départements frontaliers du Sud Est, possibilité d'arriver par l'Italie et le tunnel routier du Fréjus.

3- Par le train :

Aussois est à 7 km de la gare internationale de Modane.

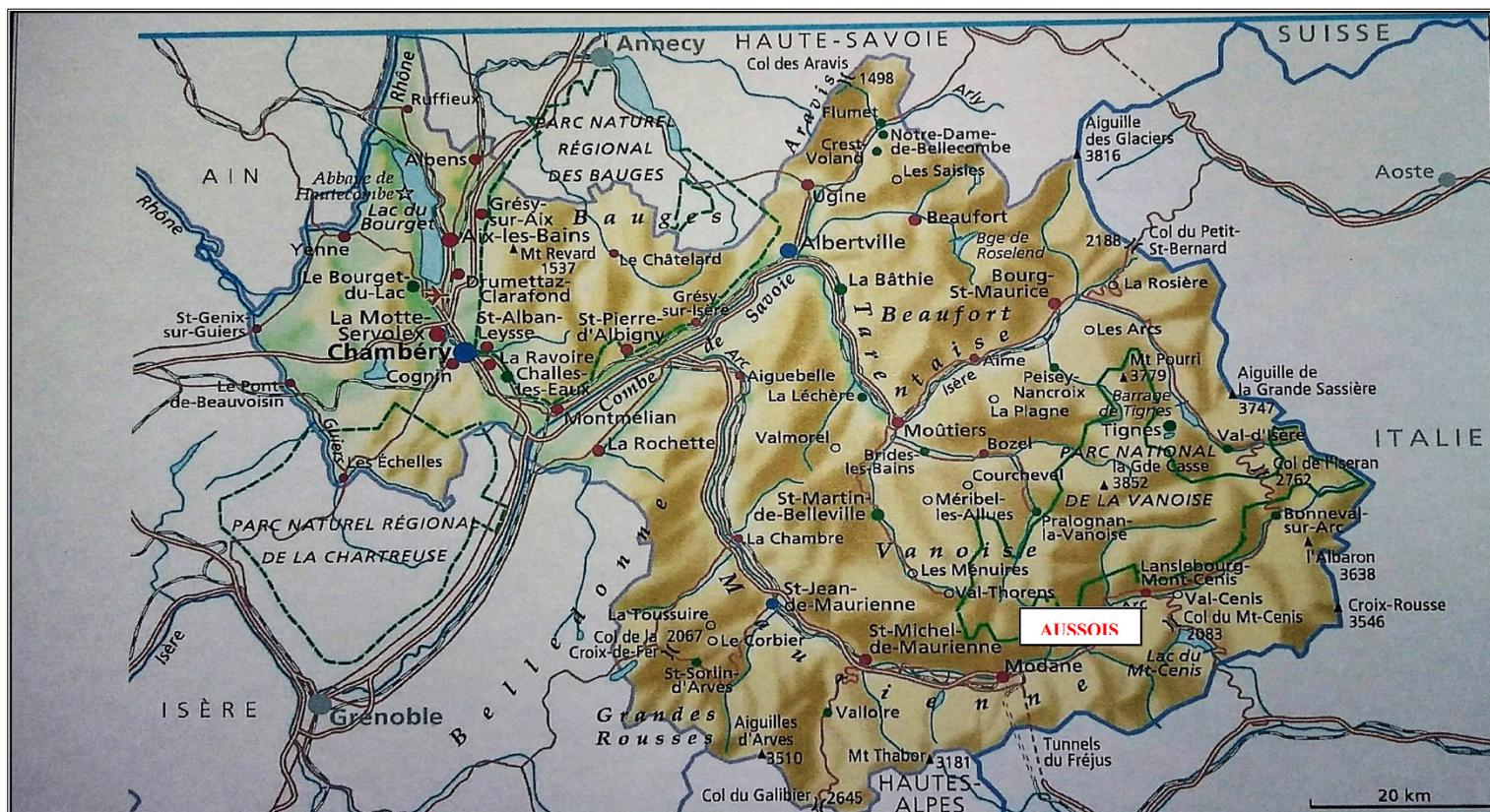
En liaison TGV, Aussois est à 4 heures de Paris.

Pour rejoindre Aussois depuis la gare SNCF de Modane : Autocars TRANSAVOIE : www.mobisavoie.fr

LE DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

Située en région Auvergne-Rhône-Alpes, au cœur des Alpes, la Savoie (440.000 habitants) a pour chef-lieu Chambéry. Elle est rattachée à la France depuis 1860.

90 % de son territoire est montagneux, et son plus haut sommet, la Grande Casse, atteint 3855 m. Elle comporte 3 grands secteurs géographiques: le bassin chambérien, la vallée de la Maurienne (vallée de l'Arc) donnant accès à l'Italie par le Tunnel routier du Fréjus ou le Col du Mont Cenis, et la vallée de la Tarentaise (vallée de l'Isère). En amont de leur jonction, ces deux rivières forment les contours d'une poule dont le bec est leur point de confluence.



L'économie s'appuie principalement sur le tourisme, l'agriculture, l'industrie et l'hydroélectricité.

Le département de la Savoie compte 1 parc national : la Vanoise, et 2 parcs naturels régionaux : les Bauges et la Chartreuse. La Vanoise a été le premier parc national créé en France, en 1963. Il recense des réserves naturelles, des zones de protection de biotope, et des zones Natura 2000.

Les amoureux de la nature sont attirés par une faune variée : chamois, bouquetin, gypaète barbu, marmotte, tétra lyre, lagopède et une flore exceptionnelle : edelweiss, cyclamen, joubarbe, aconit, sabot de Vénus, rhododendron, soldanelle, anémone des glaciers, gentiane pour n'en citer que quelques-unes, sans oublier le génépi, la vulnéraire, qui donneront naissance à des boissons alcoolisées à déguster (avec modération) durant les soirées au coin du feu...

Les sportifs et les romantiques sont séduits par les lacs savoyards. Le Lac du Bourget, immortalisé par Lamartine, d'origine glaciaire est le plus grand lac naturel de France. Le lac d'Aiguebelette, où les bateaux à moteur sont interdits, est un endroit privilégié pour la pratique de l'aviron, destination des championnats du monde en 2015.

Le tourisme citadin est très développé. Chambéry, ville d'art et d'histoire, a beaucoup de charme, et la couleur de ses bâtiments dans le centre ancien fait déjà penser à l'Italie. Aix-les-Bains, grâce à ses thermes, son casino et le lac, est fréquenté toute l'année.

La Savoie compte les plus grandes stations de ski françaises. Le ski alpin est très fortement développé en Tarentaise où la présence de glaciers autorise la pratique de ce sport l'été (Tignes), et en Maurienne.

La Maurienne, depuis quelques années, a mis en avant une clientèle de cyclotourisme grâce à ses cols mythiques : Galibier, Iseran.

Le ski nordique, présent dans toutes les stations, l'est particulièrement sur le Plateau Nordique Féclaz-Grand Revard (situé en altitude entre Chambéry et Aix-les-Bains) les Saisies et Bessans (haut lieu de ce sport).

La Grande Odyssée Savoie Mont Blanc attire des mushers du monde entier. C'est la plus grande démonstration de course de chiens de traîneaux de France qui a lieu chaque hiver et traverse les deux départements savoyards.

En matière de randonnée pédestre, la Savoie comptabilise plus de 3500 km de sentiers. Elle accueille des portions de 4 sentiers de grandes randonnées : le GR 5 (Mer du Nord à Méditerranée) ; le GR 9 (Jura à Méditerranée) ; le GR 65 de Saint Jacques de Compostelle (Genève à Puy-en-Velay), le GR 96 (Samoëns à Entremont-le-Vieux) et de très nombreux sentiers et circuits de promenades et randonnées.

Enfin, rien de tel qu'une fondue savoyarde ou une tartiflette accompagnée d'un vin savoyard (Bergeron, Chignin, vins de Chautagne, Jongieux) pour clôturer une journée à la neige ! Les fromages les plus connus sont le Beaufort, la tome des Bauges, la tomme de Savoie, le tamié, le bleu de Termignon...

LE VILLAGE D'AUSSOIS



Village station à 1500 m d'altitude sur un versant sud de la vallée de la Maurienne, Aussois est une des principales entrées du Parc National de la Vanoise. Il est dominé par la Dent Parrachée, sommet emblématique qui culmine à 3684 mètres d'altitude.

Authentique village savoyard de 660 habitants, où tourisme d'hiver et d'été rime avec qualité de vie et harmonie. Vous trouverez à Aussois l'ensemble des services de proximité nécessaire pour passer un bon séjour tels que alimentation, médecin, pharmacie, bars, boutiques diverses, coopérative fromagère et épicerie italienne.

Ce petit village est habité et animé toute l'année, offrant toute une gamme de services et d'activités liées au tourisme.

Aussois propose l'hiver un domaine de ski alpin varié et ensoleillé situé entre 1500 m et 2750 m d'altitude. Le domaine nordique du Monolithe offre 30 km de pistes balisées.

L'été, le village est le point de départ de nombreuses possibilités de randonnées sur GR et chemins locaux, ainsi que d'activités ludiques liées à la montagne : via ferrata, canyoning, escalade...

Aussois incite à la découverte de son patrimoine : musée du patrimoine aussoyen, parc archéologique des Lozes et ses gravures rupestres, chaîne des Forts de l'Essillon, four banal, lavoirs et fontaines. Mais aussi, les chapelles, croix et oratoires, témoins de l'art baroque, très présent dans cette vallée.

LE CENTRE DE VACANCES « Fleurs et neige »



Situé au cœur du village d'Aussois, le village vacances Cap France « fleurs et Neige » est conçu idéalement pour accueillir familles et groupes amoureux de la montagne.

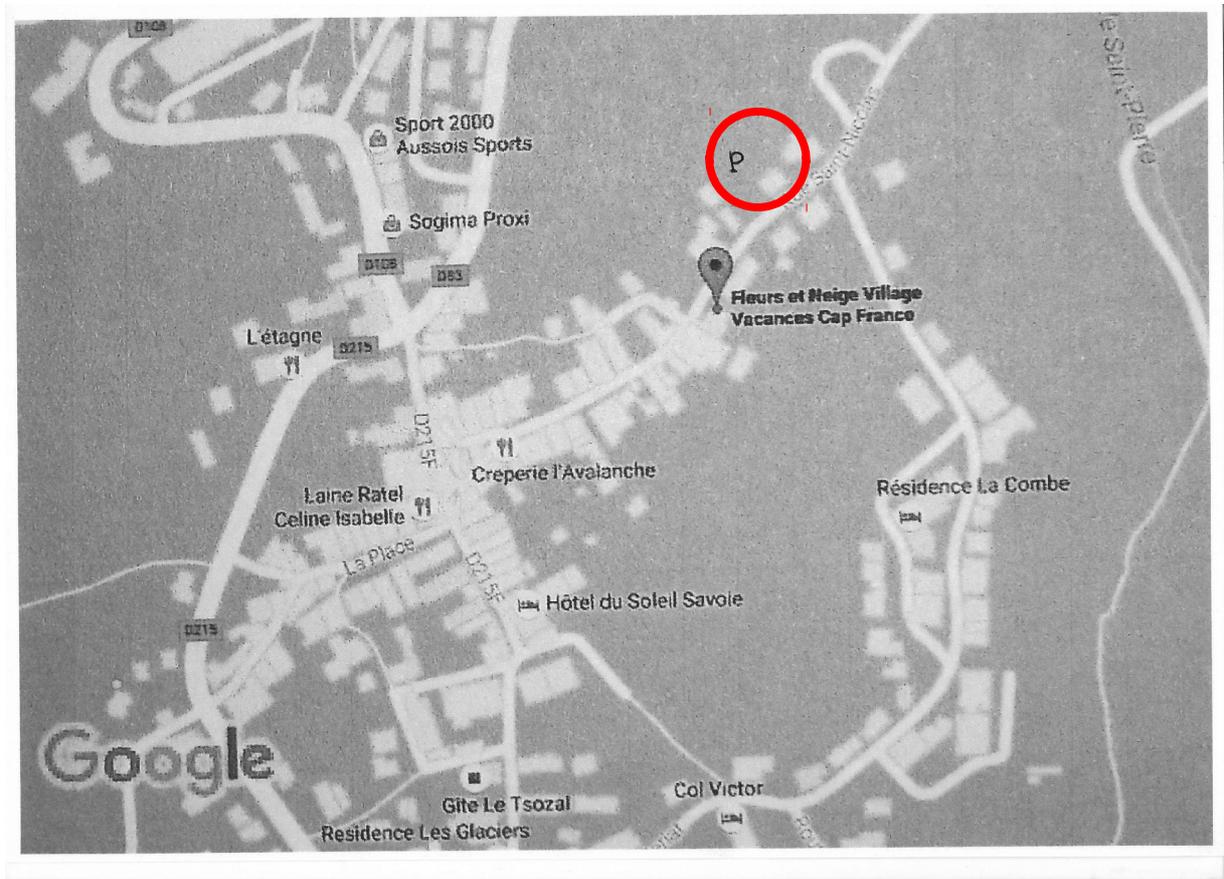
Le centre possède 80 chambres, une piscine couverte et chauffée, des espaces de jeux extérieurs et solarium. Il met à disposition son bar et ses salons, une salle de restauration, un salon de télévision, une laverie et la wi-fi (payante avec première heure gratuite).



(Photos intérieures site web Fleurs et neige Aussois)

Le centre fournit uniquement le linge de lit ; chacun apportera son linge de toilette et linge de bain.

Le centre dispose d'un parking à une centaine de mètres.



LE PROGRAMME DE LA SEMAINE



Programme du séjour "randonnées pédestres des Actifs Libérés FNASCEE 2017" en Haute Maurienne

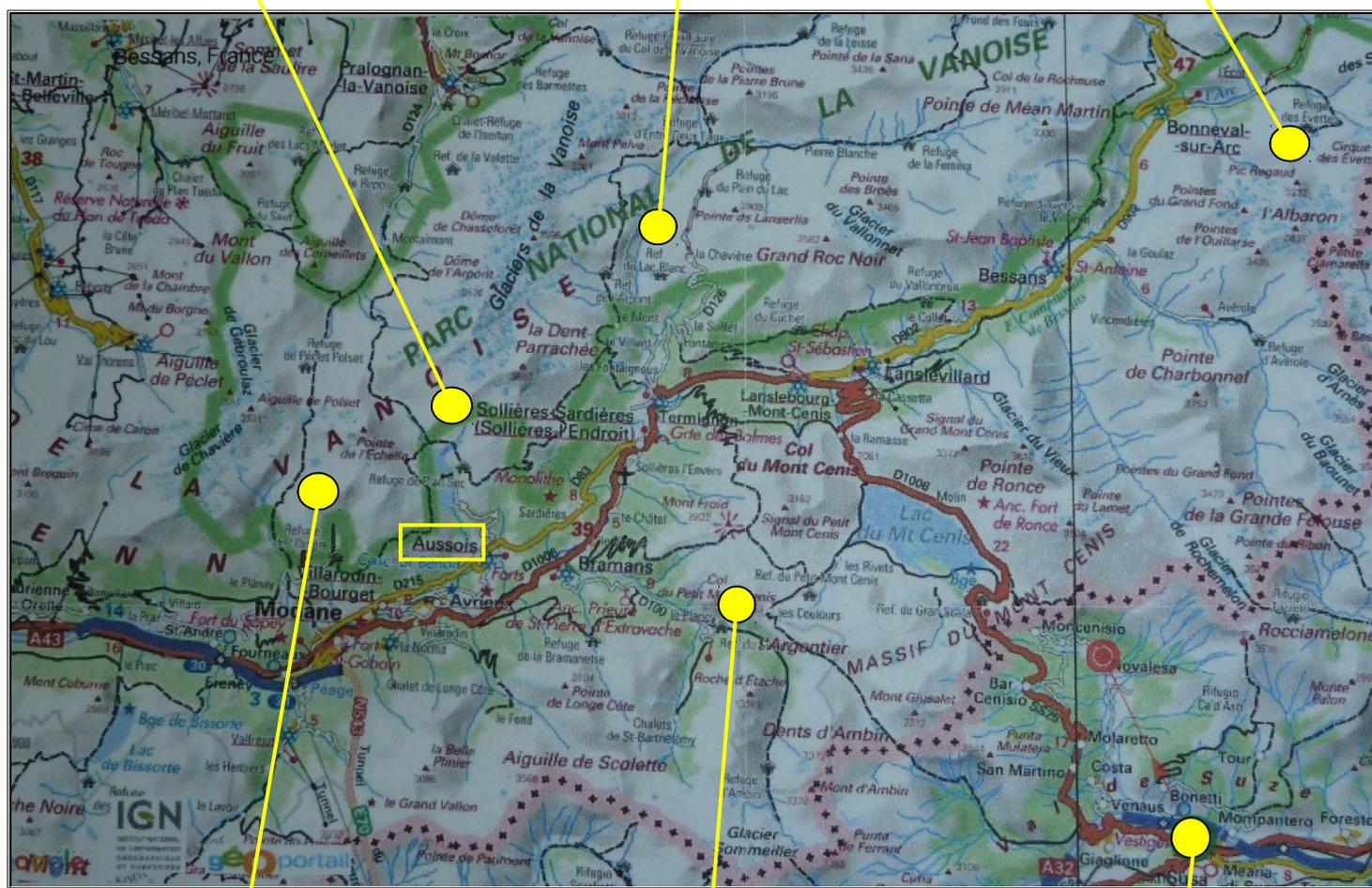
| | Samedi 09 | Dimanche 10 | Lundi 11 | Mardi 12 | Mercredi 13 | Jeudi 14 | Vendredi 15 | Samedi 16 |
|-------|---|---|---|--|--|---------------------------------------|--|------------------------------|
| 6h00 | | | | | Petit déjeuner | | | |
| 7h00 | | Petit déjeuner | Petit déjeuner | Petit déjeuner | Départ Rando N°3 | Petit déjeuner | Petit déjeuner | Petit déjeuner |
| 8h00 | | Départ Rando N°1 | Départ Rando N°2 | Départ en car pour Suse | | Départ Rando N°4 | Départ Rando N°5 | |
| 9h00 | | | | Arrêt au Col du Mt Cenis | | | | Libération des chambres |
| | | | | Marché à Suse | | | | |
| 11h30 | | | | Dégustation apéritif italien chez Marisa | | | | |
| 12h00 | | Repas pique nique | Repas pique nique | Repas à la vieille poste de Novalesse | Repas pique nique | Repas pique nique | Repas pique nique pris en commun pour les 2 groupes | Repas pique nique à emporter |
| 13h00 | Arrivée progressive des participants | | | | | | | |
| 14h00 | | | | Visite des vieilles villes de Novalesse et Suse | | | | |
| 16h00 | | | | | Visite du hameau de l'Ecot et du village de Bonneval Sur Arc | | Arrêt à la ferme de Chavière | |
| 17h00 | Attribution des chambres | | | Retour par le Col du Mt Cenis et arrêt au jardin alpin | | | Retour de rando Détente / Animations | |
| 18h00 | Pot d'accueil | Retour de rando Détente / Animations | Retour de rando Détente / Animations | | Retour de rando Détente | Retour de rando Détente / Animations | Bilan de la semaine Pot de fin de séjour et passage du bâton | |
| 19h00 | Dîner | Dîner | Dîner | Dîner | Dîner | Dîner | Dîner savoyard | |
| 20h00 | Présentation du programme de la semaine et de la rando du lendemain | Présentation de la rando du lendemain | Présentation de la journée du lendemain | Présentation de la rando du lendemain | Présentation de la rando du lendemain | Présentation de la rando du lendemain | | Soirée dansante |
| 20h30 | Soirée détente libre | Contes de Haute Maurienne par Yves Berneron | Informations sur le Parc National de la Vanoise | Présentation du séjour 2018 et Soirée libre | Conférence sur l'hydroélectricité | Animation Centre "Fleurs et neige" | | |

LA LOCALISATION DES RANDONNEES

Randonnée N°2
Lundi 11 septembre

Randonnée N°5
Vendredi 15 septembre

Randonnée N°3
Mercredi 13



Randonnée N°4
Jeudi 14 septembre

Randonnée N°1
Dimanche 10 septembre

Journée en Italie
Mardi 12 septembre

LE PROGRAMME DES RANDONNEES

SAMEDI 09 SEPTEMBRE Après midi

Visite des forts de l'Esseillon

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

Randonnée n°1 : Randonnée dans le secteur de Bramans. 24 km du Village

Groupe 1 : Le lac d'Ambin (2680 m) par le refuge d'Ambin (2270 m)

Dénivelé: 700 m Distance AR: 12 km

Groupe 2 : Les lacs Perrin (2310) par le Col du Petit Mont Cenis

Dénivelé : 700 m Boucle : 11 km

LUNDI 11 SEPTEMBRE

Randonnée n°2 : Randonnée au départ du barrage de Plan d'Amont. 8 km du Village

Groupe 1 : La Pointe de l'Observatoire (3016 m)

Dénivelé : 910 m Distance : AR 13,2 km

Groupe 2 : Le tour des refuges (2525 m)

Dénivelé : 520 m Boucle : 10,6 km

MARDI 12 SEPTEMBRE

Sortie touristique en Italie

MERCREDI 13 SEPTEMBRE

Randonnée n°3 : Bonneval Sur Arc. 40 km du Village

Groupe 1 : le lac du Grand Méan (2857 m)

Dénivelé : 980 m Distance AR : 14 km

Groupe 2 : Le lac glaciaire des Evettes (2539 m)

Dénivelé : 680 m Distance AR : 13 km

Sur le retour, visite du vieux village de Bonneval Sur Arc et du hameau de l'Ecot (classés au Patrimoine)

JEUDI 14 SEPTEMBRE

Randonnée n°4 : Le lac de La Partie (2456 m). 20 km du Village

Groupe 1 : Le lac de La Partie depuis Polset

Dénivelé : 830 m Boucle : 12,4 km

Groupe 2 : Le lac de La Partie depuis l'Orgère

Dénivelé : 700 m Boucle : 9,5 km

VENDREDI 15 SEPTEMBRE

Randonnée n°5 : Lacs du Parc National de La Vanoise

Groupes 1 et 2 : Lac Blanc, lac de Bellecombe et lac du Lait

Sur le chemin du retour, visite d'une ferme d'alpage et de la fabrication du fromage

Dénivelé : 540 m Boucle : 11,5 km

SAMEDI 16 SEPTEMBRE

Fin du séjour

Libération des chambres à 9 heures

CONSTITUTION DES GROUPES ET ORGANISATION

Pour chaque sortie, nous aurons la chance de bénéficier de l'assistance d'accompagnateurs de montagne diplômés (1 par groupe) qui nous feront découvrir leur patrimoine.

Comme de coutume dans nos sorties, ainsi que dans la plupart des séjours de randonnée, il est prévu deux groupes de niveaux différents afin que chacun puisse trouver du plaisir et profiter pleinement des sorties sans se fatiguer inutilement. Néanmoins, il convient de ne pas présumer de ses capacités et également de penser aux autres membres du groupe afin de ne pas les pénaliser.

D'une manière générale, les randonnées ont été choisies pour faire découvrir à tout le monde, le même jour, le même coin de la vallée de Haute Maurienne et surtout des vallées secondaires importantes et très encaissées. Nous serons souvent en périphérie ou dans le Parc National de la Vanoise. Nous évoluerons en haute montagne, toujours au-dessus de 2000 mètres pour les 2 groupes et le groupe 1 dépassera l'altitude de 3000 mètres à la pointe de l'Observatoire le lundi 11 septembre. Du fait de ces conditions particulières de haute montagne, il y aura lieu de respecter rigoureusement les recommandations des accompagnateurs.

En fonction des conditions météorologiques, l'ordre des sorties pourra être modifié et certains secteurs purement et simplement annulés.

Il n'a pas été indiqué de temps pour les sorties. En effet, celui-ci est aléatoire et très souvent conditionné par des éléments extérieurs à la marche tels les observations, photos ... Toutes les sorties sont prévues pour permettre des moments de détente au retour.

La quasi-totalité des randonnées se déroule sur des sentiers parfaitement marqués et balisés à l'exception, pour le groupe 1 de la Pointe de l'Observatoire le lundi 11 septembre et le lac du Grand Méan au-dessus de Bonneval sur Arc le mercredi 13 septembre où les derniers tronçons de la sortie se font sur des passages indiqués par des cairns.

Les deux groupes ne seront pas toujours sur le même itinéraire mais pourront avoir une partie de tronçon en commun tout en évoluant de manière autonome comme le mercredi 13 septembre à Bonneval sur Arc et le jeudi 14 septembre au Lac de La Partie au-dessus de l'Orgère. A noter que le vendredi 15 septembre, le dernier jour des randonnées, il est choisi une sortie commune, assez douce, pour nous permettre de visiter au retour une ferme d'alpage et éventuellement faire le plein de fromages.



FICHE D'INSCRIPTION

**SEJOUR RANDONNEES PEDESTRES ACTIFS LIBERES
DU 09 AU 16 SEPTEMBRE 2017
A AUSSOIS- HAUTE MAURIENNE**



RENSEIGNEMENTS

NOM : **Prénom** :
Date de naissance : **Carte ASCE n°** : **Département** :
Adresse :
Code postal : **Commune** :
Téléphone : **Portable** :
Courrier électronique :

Sera accompagné(e) de :

NOM : **Prénom** : **Date de naissance** :

ENGAGEMENT DES PARTICIPANTS :

Je m'engage :

- à respecter le cahier des charges (notamment l'aptitude) et à **le retourner signé** avec la présente fiche ;
- à fournir avant le 20/02/2017 conjointement l'attestation signée du Président de mon ASCE attestant être retraité à jour de la cotisation 2017 avec la présente fiche et le cahier des charges ;

N.B. L'absence de l'une de ces pièces, regroupées dans le même envoi, rend la demande caduque (inscription, cahier des charges, attestation 2017)

- à fournir avant le 01 septembre 2017 un certificat médical, de moins de 1 an avant le début du séjour, mentionnant l'aptitude à la randonnée pédestre en montagne.

HEBERGEMENT :

Je souhaite un hébergement en chambre pour 2 personnes **430 €/personne**
Personne seule souhaitant partager une chambre à 2 lits, précisez avec qui **430 €/personne**
Chambre individuelle, si disponibilité, supplément 6 €/jour **472 €/personne**

TRANSPORT

1-Arrivée et départ au séjour :

Je viens en voiture : OUI NON

Je viens par SNCF : OUI NON

J'arrive à h et souhaite être récupéré(e) à la gare de Modane

2-Le transport sur les lieux de randonnée chaque jour est assuré par vos soins

Je dispose d'une voiture : OUI NON

Possibilité de covoiturage : OUI NON

Nombre de places disponibles dans mon véhicule : places

MODALITES DE PAIEMENT :

Je m'inscris au séjour par l'envoi groupé à l'ASCEE 73 de **2 chèques de 150 € et un chèque de 130 € par personne** en chambre double ou **2 chèques de 150 € et 1 chèque de 172 €** en chambre individuelle (sous réserve de disponibilité), établis au nom de l'ASCEE 73.

L'encaissement de ces chèques se fera en 3 fois (entre le 25 et le 30 des mois de février, avril et juin 2017)
En cas de désistement intervenant après le 08 Août 2017, les sommes versées ne pourront être remboursées. Il appartient à chacun s'il le souhaite de prendre une assurance individuelle annulation de séjour auprès de la compagnie d'assurance de son choix.

Pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir sur ce séjour, vous pouvez contacter Annie ou Fernand Biboud Tél.06 11 86 63 28 ou Danielle ou Dominique Pion Tél.04 79 70 49 18.

Documents à retourner à l'ASCEE 73 avant le 20 février 2017

**Direction Départementale des Territoires
ASCEE 73 – séjour randonnées pédestres 2017**

**A l'attention de Christel Teixeira
L'Adret- 1, rue des Cévennes- BP 1106
73000 Chambéry cedex**



CAHIER DES CHARGES

SEJOUR RANDONNEES PEDESTRES ACTIFS LIBERES DU 09 AU 16 SEPTEMBRE 2017 A AUSSOIS- HAUTE MAURIENNE



Les interlocuteurs des randonneurs sont :

- L'ASCEE 73 organisatrice, représentée par Thierry Bataille- Président
- Le représentant local du groupe pour le séjour :

Dominique PION, 186, rue de l'Hermitage -73000-Chambery - Tél 0479704918 - 0695775744 Mail : dany.pion@gmail.com

Esprit du séjour :

- Le séjour s'adresse uniquement à des retraités adhérents des ASCE, à jour de leur cotisation 2017.
- Les animations principales sont constituées par des randonnées de bon niveau, d'une durée de 5 à 7 heures de marche, des dénivelés de 600 m à 900 m. Chaque journée aura des caractéristiques différentes. Deux groupes seront constitués. Altitude maximale atteinte pendant le séjour : 3000 m
- Le nombre de randonneurs retenus par Région ne devra pas être supérieur au tiers des participants, en recherchant un équilibre entre les départements.

Engagements des candidats randonneurs :

Chaque randonneur s'engage sous sa propre responsabilité individuelle : il déclare sur l'honneur avoir l'expérience, la capacité physique et l'entraînement à la pratique de la randonnée en montagne et ne pas être sujet aux vertiges pour des passages étroits en ligne de crêtes et en corniche.

Documents à produire avant le 20/02/2017 :

- La fiche d'inscription
- la signature du présent Cahier des Charges, valant acceptation et son approbation.
- L'attestation du Président de l'ASCE d'appartenance pour 2017 (exemplaire joint à faire compléter).

Et avant le 01 septembre 2017 :

- Un certificat médical de moins d'un an avant le début du séjour, stipulant l'absence de contre indication à la pratique de la randonnée en montagne.

Equipements personnels spécifiques :

- Ils devront disposer dès leur arrivée de l'ensemble de l'équipement habituel nécessaire à la marche en altitude (chaussures de montagne, 2 bâtons, sac à dos, cape de pluie, vêtements chauds, récipient adapté pour café, vin, eau, etc...).
- Véhicule personnel : si le participant s'est porté volontaire pour le covoiturage, lors des déplacements liés aux randonnées, il atteste disposer des assurances adéquates et s'engage à une utilisation de son véhicule à tour de rôle.

Obligations de sécurité, consignes :

- Suivre (et non dépasser) pendant tout le circuit les animateurs de la journée, sauf dispositions spéciales et décision de ceux-ci.
- Ne pas quitter le groupe pour prendre des raccourcis ou changer d'itinéraire.
- Ne pas être accompagné d'animaux.
- Ne s'isoler, en cas de nécessité, qu'en prévenant et laissant un objet bien en vue (bâton, sac...).
- Respecter le code de la route, notamment la circulation en groupe de piétons sur le bord droit de la chaussée.

Engagements de l'ASCEE 73 :

- S'assurer que les candidats ont retourné signé le présent Cahier des Charges.
- Vérifier que les candidats sont bien adhérents d'une ASCE.
- Exiger le certificat médical et vérifier l'aptitude indiquée.
- Diffuser la liste des participants avec leurs coordonnées et particulièrement leur numéro de téléphone portable ainsi que celui des accompagnateurs.

Engagements du représentant local :

- Avoir préalablement reconnu toutes les randonnées proposées.
- Présenter, pour chaque randonnée, la veille, un descriptif du circuit précisant les difficultés éventuelles et distribuer, autant que possible, des plans du circuit prévu.
- Former d'autorité deux groupes de niveau, et ce, pour le bon fonctionnement du séjour et de la sécurité de chacun, sur la base des engagements des participants et observations faites lors des premières randonnées.
- Disposer d'une trousse de 1er secours, des moyens de communication, des numéros de téléphone d'urgence, des cartes des circuits....

Signatures et dates

Le(s) participant
(Préciser le(s) nom(s))

L'ASCEE 73
Le représentant local,



**SEJOUR RANDONNEES PEDESTRES ACTIFS LIBERES
DU 09 AU 16 SEPTEMBRE 2017
A AUSSOIS- HAUTE MAURIENNE**



ATTESTATION DU PRESIDENT

DE L'ASCE D'ORIGINE

(À joindre obligatoirement à la fiche d'inscription)

M. Mme..... Président(e) de l'ASCE.....

Atteste que :

M. Mme.....

Domicilié à.....

N° carte ASCE

Est bien retraité adhérent de l'ASCE....., à jour de sa cotisation 2017.

Le.....2017

Fait à.....

NB : l'absence d'attestation rend la demande caduque